

COMPTE RENDU DE VISITE DU LIEUTENANT DE LOUVETERIE

Nous soussigné, PICARD Jerome lieutenant de louveterie du secteur de Reynier Neuville suite à la plainte formulée par M ou Mme (*) DOMINIQUE VIREUX (propriétaire) maire, président de chasse ou autres) (* à préciser) commune de Lespinasse lieu-dit de Le Sabuc nous nous sommes rendu ce jour le 6/9 à 7 h 30 nombre de km parcouru 60 km en présence de M. W. COYON et nous avons constaté :

1. Constatation des dégâts :

Présence de dégâts sur :

La ou les cultures suivantes : Vigne, Blé, Tournesol, Maïs, Sorgho, Prairie, Autres (à préciser)

Prairies, bois pâturés (parcours)

Autres dégâts non indemnisables : Jardin potager, Jardin d'agrément, Clôture, Autres (à préciser)

Jardins, clôtures

Localisation des dégâts : lieu-dit, numéro de parcelle, etc... (joindre carte ou photos si possible)

Le Sabuc et tout l'intérieur du village (jardins, béal ---)

Les dégâts sont attribués à quelle ou quelles espèce(s) animales(s) :

Sanglier Chevreuil Blaireau Lapin de garenne
 Etourneau sansonnet Renard Palombes Autres (préciser) :

2. Provenance des animaux responsable des dégâts : lieu-dit, nom du propriétaire, etc...

Commune de Lespinasse, alentours du village

3. Proposition d'intervention :

Pour limiter les dégâts sur les parcelles visitées, nous proposons la mise en œuvre des mesures suivantes : Interdiction de pâturer, dès le soir

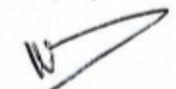
lieu et période : 10/9 au 10/10

Fait à Lespinasse le 6-9-13

Signature



DOMINIQUE VIREUX



W. COYON



Voir commentaires et observations éventuelles au verso